Deux chercheurs du CNRS avouent avoir lancé des engins explosifs – des bouteilles – sur le consulat russe à Marseille : l'un est marié à une Ukrainienne, l'autre est d'origine roumaine (MàJ : 8 mois de prison, peine aménagée à domicile)

28/02/2025 à 18h07



28/02/2025

Les deux prévenus ont reconnu les faits. Ils ont expliqué leurs motivations devant la cour. Georges S. est marié à une femme d'origine ukrainienne. Vasile H. s'est dit quant à lui concerné par la situation en Ukraine. Ils affirment avoir mal apprécié l'impact diplomatique de leur action, et avoir d'abord prévu de se rendre à la police avant de finalement se

rendre à la manifestation de soutien à l'Ukraine organisée en fin d'après-midi devant l'Hôtel de Ville. (…)

France 3 Régions

Ils ont été condamnés à une peine de huit mois d'emprisonnement ferme avec mandat de dépôt pour avoir attaqué le consulat de Russie à Marseille ce jeudi. Cette peine sera toutefois aménagée d'ici cinq jours sous la forme d'un régime de détention à domicile avec bracelet électronique. (…)

Le Figaro



26/02/2025

Selon *www.leparisien.fr*, deux chercheurs du CNRS, un ingénieur et un chimiste, ont reconnu avoir lancé des bouteilles contenant un mélange d'azote et de substances chimiques dans le jardin du consulat général de Russie à Marseille. L'attaque, survenue lundi matin dans le 8e arrondissement, n'a causé ni blessés ni dégâts, mais a été qualifiée d'« attaque terroriste » par Moscou. Les suspects, âgés d'une quarantaine et d'une cinquantaine d'années, ont été arrêtés lors d'une

manifestation de soutien à l’Ukraine. En réponse, la Russie exige une enquête approfondie et un renforcement de la sécurité de ses institutions en France. Le ministère français des Affaires étrangères a rappelé son engagement envers la protection des missions diplomatiques, conformément au droit international.